

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 Décembre 2014 à 18h00

COMPTE RENDU

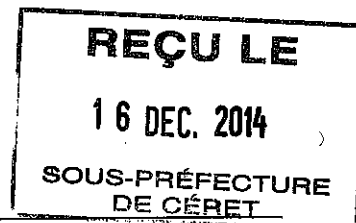


Présents : Mrs DUNYACH Jean-François, FONS Gérard, PI Frédéric, BOISSET Maxime, ESCUDERO Montserrat, BILLES Hélène, MARQUES Jean-Pierre, MANYA Sandrine,
Absents : FARRE Evelyne, Mas Jean-Louis, PRIVAT Sabine, RAYMOND Alexandre, GONZALES Dominique, GREGOIRE Catherine,

Procuration : SICRE Jacques a donné procuration à Monsieur FONS Gérard

Le secrétaire de séance est Monsieur PI Frédéric
Président de séance Monsieur DUNYACH Jean-François, Maire de Reynès,

Ouverture de la séance à 18h



Introduction

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte rendu du dernier Conseil municipal en date du 19 Novembre 2014

| | | |
|--------|------------------|---------------|
| Pour 9 | VOTE contre 0 | Abstention 01 |
|--------|------------------|---------------|

adopté à l'unanimité

Rappel de l'ordre du jour

1 - Attribution de la compétence Enfance Jeunesse à la communauté de communes

1 - Attribution de la compétence Enfance Jeunesse à la communauté de Commune

Vu les articles L5211-17 et suivants, L5214-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral du 24 décembre 1996 portant constitution de la communauté de communes du Vallespir et l'ensemble des arrêtés ultérieurs portant modification de composition et de compétences du groupement,
Vu les statuts actuellement en vigueur,
Vu la délibération en date du 5 décembre 2014 du Conseil de la communauté de communes du Vallespir concernant la proposition de modification des statuts en vue de l'exercice de nouvelles compétences facultatives sur la mise en œuvre d'un politique communautaire en matière de petite enfance et enfance jeunesse locale,
Ces modifications prendraient effet au 1^{er} janvier 2015,
Monsieur le Maire propose de passer au vote

| | | |
|--------|------------------|--------------|
| Pour 9 | VOTE contre 0 | Abstention 0 |
|--------|------------------|--------------|

Adopté à l'unanimité

Séance close à 18h30

Monsieur Le Maire, Jean-François DUNYACH

